

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **4 SEPTEMBRE 2018** à **19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15, rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON;	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Raymond PAILLÉ,	conseiller.

Sont absents :

Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Dominic LAQUERRE,	conseiller;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

18,193 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, elle ouvre la session à 19 h 30.

18,194 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Les points suivants sont ajoutés aux « affaires nouvelles » :

- 24.1 RUESECURE – École Cascatelle;
- 24.2 DÉVELOPPEMENT DE LA RUE DES CÈDRES – Demande de contribution financière pour l'affichage;
- 24.3 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE DÉMÉNAGEMENT D'UNE MAISON;
- 24.4 ACTIVITÉ CASCADES AU PROFIT DE CENTRAIDE.

18-148 RÉSOLUTION NO 18-148 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

18,195 RECONNAISSANCE AUX ÉTUDIANTS DU PROGRAMME TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI

La mairesse souhaite la bienvenue à madame Christine Côté, du Carrefour-jeunesse Emploi et aux trois étudiants, accompagnés de leurs parents, qui ont participé au volet apprenti-stage du Programme Tri étudiant Desjardins pour l'emploi. Il s'agit de Samuel Bombardier qui a fait son stage au Parc Marie-Victorin, de Émile Boulay qui a fait son stage au Service des loisirs de la ville et de Lélia Vachon qui a fait son stage au Théâtre des Grands Chênes.

À l'invitation de Mme Côté, la mairesse remet les bourses de 500 \$ à ces étudiants.

La mairesse félicite les trois étudiants et remercie madame Côté.

18,196 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 6 août 2018.

18-149 RÉSOLUTION NO 18-149 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

Sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 août 2018 tel que présenté.

18,197 PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Renée Beaugard, promoteur du projet de prolongement de la rue des Cèdres, explique son plan de lotissement aux membres du conseil.

Elle leur fait également part du projet d'affichage auquel la Caisse Desjardins participera. Elle demande à la ville si elle accepte de contribuer financièrement à cet affichage. Elle demande aussi une résolution permettant l'affichage de sa publicité.

La mairesse remercie madame Beaugard et lui mentionne que le conseil étudiera sa demande.

18,198 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Aucun compte rendu n'est présenté.

18,199 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du Service des travaux publics, du Service d'urbanisme et de l'administration ont été envoyés avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de la bibliothèque est remis séance tenante.

18,200 COMPTES DU MOIS

18-150 RÉSOLUTION NO 18-150 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **DEUX CENT NEUF MILLE DEUX CENT QUINZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DEUX CENTS (209 215,82 \$)**.

Je soussignée, Heidi Bédard, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Heidi Bédard, trésorière

18,201 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

18,202 RESSOURCES HUMAINES

18,202.1 AJUSTEMENT DE L'ÉCHELON SALARIAL – Cours en assainissement des eaux usées

18-151 RÉSOLUTION NO 18-151 AJUSTEMENT DE L'ÉCHELON SALARIAL ÉRIC HAMEL

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Lors de la mise en place de la grille salariale en 2016, l'échelon salarial accordé à M. Éric Hamel, contremaître des travaux publics, était 7;
- 2 Aux termes de la résolution no 16-36, le conseil municipal a précisé que M. Éric Hamel serait rémunéré selon l'échelon 5 de la classe « contremaître des travaux public » de la grille salariale et que dès qu'il aurait complété et réussi la formation d'opérateur municipal en assainissement des eaux, il serait rémunéré selon l'échelon 7 de la même classe;
- 3 M. Hamel a complété et réussi la formation, il y a lieu d'ajuster son échelon salarial pour l'échelon 9, considérant que deux années se sont écoulées depuis l'adoption de la résolution no 16-36;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ÉCHELON SALARIAL – ÉRIC HAMEL.** Monsieur Éric Hamel sera rémunéré selon l'échelon 9 de la classe « contremaître des travaux publics » de la grille salariale. Cet ajustement entre en vigueur en date du 2 juillet 2018.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la trésorière.

18,202.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Embauche d'un pompier

18-152 RÉSOLUTION NO 18-152 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE M. ENRICK POIRIER

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Service de sécurité incendie fait du recrutement;
- 2 Le directeur du service recommande l'embauche d'un nouveau pompier;
- 3 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **EMBAUCHE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à embaucher M. Enrick Poirier à titre de pompier volontaire pour son Service de sécurité incendie.
- 2- **CONDITIONS.** M. Poirier sera soumis aux conditions générales de travail du Service de sécurité incendie telles qu'adoptées par résolution par le conseil municipal.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au directeur du Service de sécurité incendie.

18,202.3 CASCAGYM

18-153

RÉSOLUTION NO 18-153 ABONNEMENT AU CASCAGYM MODALITÉS DE REMBOURSEMENT POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Des employés municipaux ont manifesté leur intention de s'abonner au Cascagym;
- 2 Encourager l'activité physique s'inscrit dans le cadre de la Démarche d²;
- 3 L'objectif 4.7 de la Démarche d² est d'offrir l'abonnement au CascaGym à tous les employés et non seulement aux pompiers;
- 4 Il y a lieu que la ville encourage ses employés en ce sens et qu'elle définisse les modalités de remboursement du coût des abonnements;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MODALITÉS DE REMBOURSEMENT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à rembourser à ses employés municipaux **CINQUANTE POUR CENT (50 %)** du coût que chacun devra déboursier pour son abonnement au CascaGym. Le remboursement sera effectué sur présentation d'un reçu à l'effet que l'abonnement a été payé
- 2- **PAIEMENT.** Le remboursement sera effectué sur la paie qui suivra la demande.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise à la trésorière.

**18,203 POLITIQUE RÉGISSANT L'OCTROI DES SUBVENTIONS
POUR L'INSTALLATION DES BORNES DE RECHARGE
POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES – Modification**

**18-154 RÉSOLUTION NO 18-154
ADOPTION D'UNE NOUVELLE VERSION DE LA
POLITIQUE RÉGISSANT L'OCTROI DE SUBVENTIONS
POUR L'INSTALLATION DES BORNES DE RECHARGE
POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 18-112, le conseil municipal adoptait une Politique pour l'octroi de subvention pour l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques;
- 2 Aux termes de la résolution no 18-146, le conseil municipal a modifié sa politique;
- 3 Des modifications additionnelles doivent être apportées à cette politique, il y a donc lieu d'en adopter une nouvelle version;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ADOPTION.** La Ville de Kingsey Falls adopte la Politique régissant l'octroi de subventions pour l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques tel que déposée par la greffière en date du 4 septembre 2018.

**18,204 ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE À LA
PROTECTION CONTRE LES INCENDIES – Ajout de la MRC
de l'Érable**

**18-155 RÉSOLUTION NO 18-155
ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES
RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES
INCENDIES – ADHÉSION DU SERVICE DE
SÉCURITÉ INCENDIE DE L'ÉRABLE (SSIRÉ)**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls a signé une Entente de fournitures de services relative à la protection contre les incendies avec les municipalités de Chesterville, Saint-Félix-de-Kingsey, Tingwick et Sainte-Clotilde-de-Horton, les villes de Danville et Warwick et la Régie Intermunicipale Incentraide;
- 2 Le Service de sécurité incendie régional de l'Érable (SSIRÉ), par la résolution no A.R.-06-18-14542 adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de l'Érable du 20 juin 2018, désire adhérer à l'entente relative à la fourniture de services relative à la protection contre les incendies avec les municipalités de Chesterville, Saint-Félix-de-Kingsey, Tingwick et Sainte-Clotilde-de-Horton, les villes de Danville et Warwick et la Régie Intermunicipale Incentraide;
- 3 Conformément à l'article 22 de ladite entente, chaque partie à l'entente doit consentir à l'adhésion d'une nouvelle municipalité;
- 4 Il y a lieu que la Ville de Kingsey Falls autorise cette adhésion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise l'adhésion du Service de sécurité incendie régional de l'Érable (SSIRÉ) à l'Entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies entre les municipalités de Chesterville, Saint-Félix-de-Kingsey, Tingwick et Sainte-Clotilde-de-Horton, les villes de Danville et Warwick et la Régie Intermunicipale Incentraide et à signer l'annexe à cet effet.
- 2- **SIGNATAIRES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la ville de Danville, la Ville de Warwick, la Municipalité de Chesterville, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, la Municipalité de Tingwick, la Municipalité de Ste-Clotilde-de-Horton et à la Régie Intermunicipale Incentraide.

18.205 PLANIFICATION D'UN AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION – Mandat

18-156

**RÉSOLUTION NO 18-156
PLANIFICATION D'UN AGRANDISSEMENT
DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
MANDAT À SERVICES EXP INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville désire continuer le développement de son territoire;
- 2 La ville veut planifier le développement de la fonction résidentielle afin de préparer, si nécessaire, une éventuelle demande d'exclusion à la CPTAQ;
- 3 Il y a lieu que la ville mandate une firme pour procéder à une étude qui identifiera et hiérarchisera les zones potentielles de développement résidentiel à l'extérieur du périmètre urbain;
- 4 La firme Services exp inc. a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 5 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Les Services exp inc. pour procéder aux vérifications et à l'étude nécessaires à la planification d'un agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité, le tout tel que prévu à l'offre de services VIC-000207332-K1.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE DOLLARS (3 750,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4 **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible aux Services exp inc.

18,206 PG SOLUTIONS – Achat du module de gestion des immobilisations

**18-157 RÉSOLUTION NO 18-157
ACHAT DU MODULE DE GESTION
DES IMMOBILISATIONS DE PG SOLUTIONS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La firme PG Solutions a présenté un module pour la gestion des immobilisations à la directrice générale et à la trésorière;
- 2 Ce module permet une économie de temps et un meilleur suivi des immobilisations;
- 3 Il y a lieu que la ville fasse l'acquisition de ce module;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour cet achat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de PG Solutions un module gestion des immobilisations et une séance de mise en route et de formation web, incluant l'activation du module, le tout tel que prévu à l'offre de service 1MKIN50-180511-CV1, datée du 11 mai 2018.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser les montants suivants plus les taxes applicables :
 - Module :
NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX DOLLARS (990,00 \$);
 - Séance de mise en route et de formation web, incluant l'activation du module :
CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ DOLLARS (585,00 \$).
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La directrice générale, Annie Lemieux, est autorisée à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.
- 5 **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à PG Solutions.

18,207 COMPAGNONNAGE EN EAU POTABLE – Mandat

**18-158 RÉSOLUTION NO 18-158
MANDAT POUR COMPAGNONNAGE
EN EAU POTABLE (PROFIL OTUND)**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Messieurs Éric Hamel et David-Lizotte-Gauthier suivent une formation en eau potable, soit le profil OTUND;

- 2 Suite à cette formation, messieurs Hamel et Lizotte-Gautier doivent travailler avec un compagnon;
- 3 M. Daniel Lamothe de Enviro D.L. a présenté une offre intéressante pour la ville;
- 4 Il y a lieu de mandater cette personne pour le compagnonnage qui se fera en 2019;
- 5 Des montants seront disponibles au budget 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate monsieur Daniel Lamothe de la firme Enviro D.L., de St-Félix-de-Kingsey, pour le compagnonnage de messieurs Éric Hamel et David Lizotte-Gauthier dans le cadre de leur formation en eau potable, soit le profil OTUND, le tout tel que décrit à la soumission # 18005, du 22 août 2018.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (2 400,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution. Si le temps nécessaire devait être réduit ou augmenté, le tarif horaire de **SOIXANTE-SEPT DOLLARS (67,00 \$)** serait applicable.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Daniel Lamothe de Enviro D.L.

18,208 URGENCE BOIS-FRANCS – Collaboration de la ville à la 2^e édition du projet « La MRC d'Arthabaska la MRC la plus sécuritaire au Québec »

18-159

**RÉSOLUTION NO 18-159
ADHÉSION À LA 2^E ÉDITION DU PROJET DE
SERVICES DE FORMATION URGENCE BOIS-FRANCS INC.
POUR FAIRE DE LA MRC D'ARTHABASKA
LA MRC LA PLUS SÉCURITAIRE AU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Services de formation Urgence Bois-Francis inc. offre à nouveau cette année aux municipalités de la MRC d'Arthabaska des cours de manœuvres de RCR pour leurs citoyens;
- 2 Une intervention rapide améliorer les chances de survie d'un citoyen qui subit un malaise cardiaque;
- 3 Il y a lieu que la ville participe à cette 2^e édition du projet qui pourra faire de la MRC d'Arthabaska la MRC la plus sécuritaire au Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION.** La Ville de Kingsey Falls confirme sa participation à la 2^e édition du projet de Services de formation Urgence Bois-Francis inc. de faire de la MRC d'Arthabaska la MRC la plus sécuritaire au Québec.

- 2- **COLLABORATION DE LA VILLE.** La ville s'engage à :
- Promouvoir l'information auprès de sa population
 - Prendre les inscriptions en personne pour les citoyens qui ne pourront pas s'inscrire en ligne
 - Fournir une salle pour permettre à Urgence Bois-Francs de délivrer la formation.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Urgence Bois-Francs.

18,209 CLÔTURE DU TERRAIN DE BALLE – Soumission

**18-160 RÉSOLUTION NO 18-160
ACHAT ET INSTALLATION D'UNE CLÔTURE
POUR LE TERRAIN DE BALLE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La clôture du terrain de balle au parc municipal est très abimée et n'est pas suffisamment haute;
- 2 La firme Inter Clôtures Bois-Francs a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 3 Cette dépense est prévue au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT ET INSTALLATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter et à faire installer par Inter Clôtures Bois-Francs de Warwick une clôture pour le terrain de balle, le tout tel que décrit à l'offre de service du 29 août 2018.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **NEUF MILLE CINQ SEIZE DOLLARS ET TRENTE CENTS (9 516,30 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La greffière est autorisée à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Inter Clôtures Bois-Francs.

18,210 RÉFECTION DE TROTTOIR – Soumission

**18-161 RÉSOLUTION NO 18-161
RÉFECTION DE TROTTOIRS
CONTRAT À LA FIRME PERREULT CONSTRUCTION INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville doit procéder à la réfection du trottoir de béton sur une section du boulevard Marie-Victorin, à partir du numéro civique 343 vers Saint-Félix-de-Kingsey, sur une distance de 142 mètres;
- 2 Un montant est prévu au budget de l'exercice 2018 pour ces travaux;
- 3 Perreault Construction a présenté une proposition intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec Perreault Construction pour la réfection du trottoir en béton sur une section du boulevard Marie-Victorin, à partir du numéro civique 343 vers Saint-Félix-de-Kingsey, sur une longueur d'environ 142 mètres, le tout tel que prévu à la soumission datée du 29 août 2018.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à payer un montant de **CENT SOIXANTE-HUIT DOLLARS (168,00 \$)** le mètre linéaire, plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt à monsieur David Perreault de Perreault Construction.

**18,211 PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE
COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS-
QUÉBEC**

18-162

**RÉSOLUTION NO 18-162
INTENTION D'ADOPTER UN RÈGLEMENT
POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME MUNICIPAL
D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU
PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les articles 3.1.1 et 94.5 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), ainsi que les normes du programme *AccèsLogis Québec* prévoient que toute municipalité peut préparer et adopter par règlement un programme complémentaire à *AccèsLogis Québec* et, à cette fin, accorder au propriétaire toute forme d'aide financière y compris l'octroi d'un crédit de taxes, nonobstant la *Loi sur l'interdiction de subvention municipales* (RLRQ, chapitre I-15);
- 2 La ville désire se prévaloir de ce programme pour contribuer aux projet d'habitation communautaire sur son territoire;
- 3 La ville doit adresser à la Société d'habitation du Québec une résolution lui signifiant son intention d'adopter par règlement ce programme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **INTENTION.** La Ville de Kingsey Falls signifie à la *Société d'habitation du Québec* son intention d'adopter un règlement pour la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec*.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la *Société d'habitation du Québec*.

18,212 NEUTRALITÉ RELIGIEUSE – Nomination d'un répondant en vertu de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes

**18-163 RÉSOLUTION NO 18-163
NOMINATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE
D'ACCOMMODEMENT EN VERTU DE LA LOI FAVORISANT
LE RESPECT DE LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE
L'ÉTAT EN VISANT NOTAMMENT À ENCADRER LES
DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS POUR UN MOTIF
RELIGIEUX DANS CERTAINS ORGANISMES**

CONSIDÉRANT :

- 1 L'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2018, de nouvelles dispositions à la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* (L.R.Q., c. R-26.2.01) (ci-après appelée « *Loi sur la neutralité religieuse* »);
- 2 Que ces modifications font en sorte que les municipalités sont désormais soumises à cette Loi;
- 3 Que dans ce contexte, la Ville de Kingsey Falls doit nommer, en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la neutralité religieuse*, un répondant en matière d'accommodement au sein de son personnel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU par le Conseil municipal de Kingsey Falls :

QUE la directrice générale soit désignée répondante en matière d'accommodement en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la neutralité religieuse*.

**18,213 TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES
ÂINÉES DE LA MRC D'ARTHABASKA**

**18,213.1 DEMANDE DE PARTENARIAT POUR LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂINÉES**

**18-164 RÉSOLUTION NO 18-164
PARTENARIAT POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES PERSONNES ÂINÉS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska organise la *Journée internationale des personnes âgées* qui sera soulignée le jeudi 4 octobre 2018 sous le thème général : « Partenaires pour un mieux vivre »;
- 2 La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska demande à la ville un partenariat à l'événement donnant droit à deux billets;
- 3 Il y a lieu d'encourager cet événement;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à la Table des aînés de la MRC d'Arthabaska un montant de **CINQUANTE DOLLARS (50,00 \$)** donnant droit à deux (2) billets pour la *Journée internationale des personnes âgées* qui se tiendra le 4 octobre 2018 à Victoriaville.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

18,213.2 PROCLAMATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2018 « JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂÎNÉES DE KINGSEY FALLS »

18-165 **RÉSOLUTION NO 18-165**
PROCLAMATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2018
« JOURNÉE INTERNATIONALE DES
PERSONNES ÂÎNÉES DE KINGSEY FALLS »

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de proclamer le 1^{er} octobre 2018 « Journée internationale des personnes âgées de Kingsey Falls ».

18,214 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

18,214.1 RÈGLEMENT N^O 18-09 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

18-166 **RÉSOLUTION NO 18-166**
ADOPTION DU RÈGLEMENT N^O 18-09
SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n^o 18-09 *Sur la gestion contractuelle* tel que soumis par la greffière.

18,214.2 RÈGLEMENT N^O 18-10 – Règlement relatif à l'autorisation, l'utilisation et l'entretien des systèmes d'installation septique à traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Ville de Kingsey Falls

18-167 **RÉSOLUTION NO 18-167**
ADOPTION DU RÈGLEMENT N^O 18-10
RÈGLEMENT RELATIF À L'AUTORISATION, L'UTILISATION
ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'INSTALLATION
SEPTIQUE À TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION
PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET SUR LE
TERRITOIRE DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Raymond**

PAILLÉ, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n° 18-10 *Règlement relatif à l'autorisation, l'utilisation et l'entretien des systèmes d'installation septique à traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Ville de Kingsey Falls* tel que soumis par la greffière.

18,214.3 RÈGLEMENT N° 18-11 – Tarification reliée à l'entretien d'un système de traitement visé aux articles 11.1, 16.1, 87.7 ou 87.13 du règlement Q-2, r.22

**18-168 RÉSOLUTION NO 18-168
ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 18-11
TARIFICATION RELIÉE À L'ENTRETIEN D'UN
SYSTÈME DE TRAITEMENT VISÉ AUX ARTICLES
11.1, 16.1, 87.7 OU 87.13 DU RÈGLEMENT Q-2, r22**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n° 18-11 *Tarification reliée à l'entretien d'un système de traitement visé aux articles 11.1, 16.1, 87.7 ou 87.13 du règlement Q-2, r22* tel que soumis par la greffière.

**18,214.4 DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT N° 18-12
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 09-02 DE LA
VILLE DE KINGSEY FALLS**

**18-169 RÉSOLUTION NO 18-169
ADOPTION DU 2^E PROJET DU RÈGLEMENT N° 18-12
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 09-02
DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

Sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le 2^e projet du règlement n° 18-12 *Règlement amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls*.

18,215 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET

**18,215.1 RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N° 16-04
Code d'éthique et de déontologie des employés
municipaux de la Ville e Kingsey Falls**

**AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT
REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 16-04
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

Le conseiller **Alain DUCHARME** donne avis de motion qu'à une prochaine session sera soumis, pour adoption, un **règlement remplaçant le règlement no 16-04 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Kingsey Falls**.

Un projet de règlement est déposé.

18,215.2 RÈGLEMENT SUR LE CANNABIS

AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT SUR LE CANNABIS

Le conseiller **Alain DUCHARME** donne avis de motion qu'à une prochaine session sera soumis, pour adoption, un **règlement sur le cannabis**.

Un projet de règlement est déposé.

18,216 AFFAIRES NOUVELLES

18,216.1 RUESECURE – École Cascatelle

18-170

RÉSOLUTION NO 18-170 SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE CASCATELLE APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Ruesécure a déposé ses recommandations pour la sécurité des écoliers aux abords de l'école Cascatelle;
- 2 Une de ses recommandations est d'améliorer la signalisation aux alentours de l'école;
- 3 Suite à une rencontre avec les représentants de l'école le 4 septembre 2018, il y a lieu d'appliquer cette recommandation;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour cette signalisation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **SIGNALISATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter le matériel nécessaire et à en faire l'installation pour la signalisation aux abords de l'école Cascatelle tel que recommandé par RueSécure.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à RueSécure et à l'école Cascatelle

18,216.2 DÉVELOPPEMENT DE LA RUE DES CÈDRES – Demande de contribution financière pour l'affichage

18-171

RÉSOLUTION NO 18-171 DÉVELOPPEMENT DE LA RUE DES CÈDRES PAR DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE 955 AUTORISATION D'AFFICHAGE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Madame Renée Beauregard de Développement domiciliaire 955, promoteur du projet de développement de la rue des Cèdres, demande à la ville l'autorisation d'installer un panneau d'affichage sur le terrain situé à l'intersection de la Route 116 et du boulevard Marie-Victorin, soit le lot 5 499 213 appartenant à Cascades Canada ULC;

- 2 Cette autorisation est l'une des conditions exigées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'affichage sur la Route 116;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise madame Renée Beauregard, de Développement domiciliaire 955, à installer un panneau d'affichage du projet de la rue des Cèdres.

Toutefois, madame Beauregard devra se conformer à toutes autres conditions ou réglementation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et de la ville.

- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à madame Renée Beauregard.

18,216.3 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE DÉMÉNAGEMENT D'UNE MAISON

18-172 RÉSOLUTION NO 18-172 AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE DÉMÉNAGEMENT D'UNE MAISON

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Monsieur Alain Descoteaux de Saint-Félix-de-Kingsey a adressé une demande à la ville pour obtenir une autorisation de passage sur le boulevard Marie-Victorin pour le déménagement d'une maison entre Warwick et Saint-Félix-de-Kingsey;
- 2 À la demande de ministère des Transports, Monsieur Descoteaux doit obtenir cette autorisation de la municipalité;
- 3 Le déménagement aura lieu à une date à déterminer entre les mois de septembre et décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise monsieur Alain Descoteaux à emprunter le boulevard Marie-Victorin lors du déménagement d'une maison (20 pieds x 24 pieds).

Monsieur Descoteaux devra informer la municipalité de la date de ce déménagement dès qu'elle sera connue.

- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Alain Descoteaux.

18,216.4 ACTIVITÉ CASCADES AU PROFIT DE CENTRAIDE

18-173 RÉSOLUTION NO 18-173 ACTIVITÉ CASCADES AU PROFIT DE CENTRAIDE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Dans le cadre de la campagne de financement, la compagnie Cascades organise une soirée au profit de Centraide;

- 2 Centraide vient en aide à plusieurs organismes, dont la Maison des jeunes de Kingsey Falls;
- 3 Il y a lieu que la ville encourage cet événement;
- 4 La ville a prévu un montant pour les dons dans ses prévisions budgétaires 2018 et qu'il reste des sommes disponibles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à Cascades la somme de **CENT CINQUANTE DOLLARS (150,00 \$)** représentant l'achat de **deux (2)** billets pour la soirée au profit de Centraide le 22 septembre 2018.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

18,217 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 21 h 30.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière